

COMMUNE
OSTHEIM



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Le 7 novembre 2025 à 19h30, le Conseil Municipal est réuni en séance ordinaire à la mairie, après convocation en date du 31 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Bernard KEMPF, Maire

Monsieur le Maire salue l'Assemblée et ouvre la séance à 19h30.

Il fait part des excuses des absents et des procurations qu'ils ont données

Présents : Catherine DEMANGEAT, Nicolas KONRADT, Maïté ACKERMANN, Christine MANNY, Nicole LHUBERT, Philippe DELLENBACH, Sylvie GONNACHON, Nicolas HAUSS, Thierry DINTZER, Véronique HECHINGER, Jean-Marc BURGEL, Christophe KETTERER, Laurence ENGEL,

Excusés : Jean-Marc WILLIG, Steve GUTHMANN, David HOUX, Linda NOTHDURFT, Tony LEFRANCOIS

Procurations : Jean-Marc WILLIG à Nicolas HAUSS, Steve GUTHMANN à Nicolas KONRADT, David HOUX à Sylvie GONNACHON, Linda NOTHDURFT à Bernard KEMPF

Monsieur Nicolas KONRADT, Conseiller Municipal, est désigné en tant que secrétaire de séance.

Il sera assisté du secrétaire de mairie Frédéric SCHMITT.

6. DECONSTRUCTION DE LA STEP ET CONSTRUCTION D'UNE STATION DE REFOULEMENT ET D'UN BASSIN D'ORAGE- ATTRIBUTION DES MARCHES (PHASE 2 DU PROJET GLOBAL)

Mr le Maire rappelle que la 1^{ère} phase de travaux consistant à poser une canalisation sur près de 9 km est en cours d'achèvement.

Une consultation pour la 2^{ème} phase a été lancée, il s'agit de la construction d'une station de refoulement et la déconstruction de la STEP existante.

Le marché était constitué de 2 lots, trois entreprises ont répondu au 1^{er} lot et trois autres au 2^{ème} lot.

Les plis ouverts le 12 septembre ont été infructueux. Il a été décidé de procéder à une négociation avec une solution qui consiste à réduire la taille du bassin de stockage à 200m³ (400 m³ initialement) permettant de respecter les mesures nécessaires imposées par la DDT en cas de défaillance.

Celle-ci a été lancée mi-septembre pour une nouvelle ouverture des plis le 6 octobre. Après analyse des offres par notre maître d'œuvre et une nouvelle navette avec les entreprises les mieux disantes, il est proposé d'attribuer les marchés de la manière suivante :

Lot 1 Génie civil : Arkédia, pour un montant de 748 171,14 € HT

Lot 2 Electromécanique : Sogea Est BTP, pour un montant de 216 021,85 HT

Le plan de financement prévisionnel du projet, actualisé au 6 octobre, se présente comme suit :

	Initial IRH (2019)	Prévisionnel BEREST	6/10/25
DEPENSES	Total HT	Total HT	Total HT
Phase 1 - Réseau	1 296 500 €	1 613 949 €	1 459 604 €
Phase 2 - Lot 1 Génie civil (Station refoulement et BO)	651 525 €	811 051 €	748 171 €
Phase 2 - Lot 2 Electromécanique			216 022 €
<i>Sous-total travaux</i>	1 948 025 €	2 425 000 €	2 423 797 €
Maitrise d'œuvre	43 658 €	43 658 €	43 658 €
Autres (Etudes, indemnisations)	12 230 €	45 230 €	45 155 €
<i>Sous-total Etudes et maitrise d'œuvre</i>	55 888 €	88 888 €	88 813 €
Total Dépenses	2 003 913 €	2 513 888 €	2 512 610 €

Acquis à la préfecture en préfecture
068-216802520-20251107-DCM-2025-11-6-DE
Date de télétransmission : 14/11/2025
Date de réception préfecture : 14/11/2025

RECETTES	€uros	%
DSIL notifié	585 000 €	23,28%
AERM notifié	730 897 €	29,09%
AERM études notifié	8 561 €	0,34%
Reste à charge commune d'Ostheim	1 188 152 €	47,29%
<i>Dont Autofinancement</i>	88 152 €	3,51%
<i>Dont Emprunt</i>	1 100 000 €	43,78%
Total Recettes	2 512 610 €	100,00%

L'emprunt de 1 100 000 € a été signé le 12/09/2024 avec un taux indexé sur le livret A et 0,4% de commission. L'amortissement est constant et les intérêts dégressifs.

Le taux du livret A en 2024 était de 3% soit un emprunt à 3,4% sur 40 ans.

Evolution du taux du livret A

Date	Taux livret A	Taux Emprunt	échéance 2026	Ecart
12/09/2024	3%	3,40%	36 355 €	Contrat signé
01/02/2025	2,40%	2,80%	30 196 €	- 6 159 €
01/08/2025	1,70%	2,10%	22 562 €	- 13 793 €
01/02/2026	1,50%	1,90%	20 377 €	- 15 978 €

Lors de la signature de l'emprunt, le remboursement prévisionnel des intérêts annuel s'élevait à 36 355 € pour la 1^{ère} année. Au 1^{er} février 2026 le montant prévisionnel est de 20 377 €.

La baisse du taux du livret A nous fait donc économiser plus de 15 000 € sur la première année.

Après examen et discussion, le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer les marchés de travaux pour la déconstruction de la STEP et la construction d'une station de refoulement et d'un bassin d'orage aux entreprises les mieux disantes :
 - Lot 1 Génie civil : Arkédia, pour un montant de 748 171,14 € HT
 - Lot 2 Electromécanique : Sogea Est BTP, pour un montant de 216 021,85 HT
- Les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 Eau et Assainissement
- d'autoriser le Maire ou son représentant à prendre ou à signer tout acte y afférent.

Vote à main levée

Nombre de votants :18	Dont présents : 14	Dont procuration : 4
Pour : 17	Abstentions :1 (Jean-Marc BURGEL)	Contre :

Suivent au registre les signatures
des membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
OSTHEIM, le 13/11/2025

Le Maire,
Bernard KEMPF

Le secrétaire de séance
Nicolas KONRADT

